

R. Colonius 20 Sept. 1654.  
hand van Huygen.

A. le Mayr ce 28 S. N. 1654.

Monsieur mon freres

Je suis obligé de répondre à la vôtre du 21  
non comme je voudrois mais comme je peut, à  
cause du départ de mes amis d'Amsterdam et  
qu'il nous faut assembler de meilleure heure  
pour mettre fin à plusieurs affaires commandées  
par son Altesse Madame. Elle partira mercredi  
à ce qu'elle dit, et j'estime qu'on la laissera  
partir sans luy donner aucune satisfaction  
sur la demande qu'elle a faite de bouche par  
Mr le pensionnaire de Vith pour avoir ~~quel~~  
~~fin~~ les 20 m. francs ayant pris l'occasion  
à propos de son départ pour avoir de quoy faire  
la dépense du voyage. Ledit pensionnaire aura  
donné belle esperance comme par ci devant sur  
le temperament d'Angleterre qui en empêcheroit  
l'expédition. Je vous laisse les consequences des  
demandes et du refus. Ma sœur il y a de la  
fâcheté en ces despoirs. Elle n'est pas entièrement  
remise et cependant veut faire ce voyage. Elle  
savait le procédé et l'inclination de ceuz de  
Hollande contre la maison, et ce néanmoins fait  
ces belles demandes et se laisse amadouer par belles  
paroles. Voilà pour le public. Pour les actions  
particulieres comme tutelles de nostre maistre vous  
en pouvez juger par la piece que l'on vous a faite.  
Nous ne lui parlons d'aucune affaire. Mais Messrs  
Urdiman et Copet viennent de ce party faire force  
propositions touchant le mariage et les moyens de  
contenter les creanciers et autres prebendeurs pour  
la plus part dequels nous flottons encore entre  
les vagues d'incertitude. Mr Knyff n'a pas vu de  
les parties de Martensdyck, Schepensdyck etc. Nous  
serons contentés pour estre de pais par les mains.  
Comme les seuls surnommes parlent avec S. A.  
Madame vous pouvez delà juger à peu près quel  
fil prendront les affaires. Qui signera les actes

de vrote had niet aan Amelias behoefte,  
dat de acte van schulden aan Cromwell  
niet een vanden uytgeloend.

Amelia ging naar Prulya. Holl.  
nummer 109.

Huygens was voor de uytgeloend  
naar Prulya gevent.

de graces et autres pieces des choses qui ne  
souffrent aucun delay, nous le saurons aujourd'huy  
ou demain. A Noël le Magistrat de la Ville  
sera créé. Il faut savoir qui le fera et ainsi de  
plusieurs autres. Il me fâche de vous découvrir  
ces confusions. Vous savez avec combien de peine  
en sa prison d'elle ces affaires ont été menées  
et ce que pourront causer les defaveurs en son  
absence. Je ne sçay si les d. affaires ne requierent  
quelque changement. Sçelles. J'estime qu'il est  
du service du Prince que les choses demeurent  
en l'estat qu'elles les laissez si cela se peut. Pour  
les procès de Dringelles nous ferons autant que  
nous pourrons pour recommander l'expédition  
favorable d'icuy. Je ne voy pas qu'on aye grand  
curiosité d'y aller.

Le Lantyrane Pritz a esté envoyé du Roy de  
Suède pour persuader la Roynie de retourner  
au pays sans s'agabonder de la façon à l'opposer  
de sa nation. Il est allé faire un tour au Royaume  
pour visiter toutes les places et y mettre l'ordre  
nécessaire. Mais plusieurs disent que c'est pour  
l'affranchir de l'importunité des créanciers de  
la Roynie exante. Elle n'a pas seulement espié  
les finances, mais est tellement engagée par dettes  
qu'on ne sait au tiers l'argent pour contentes  
les creanciers. L'argent non habet fundum. C'est  
ce que nous avons aussi expérimenté dans la  
maison de nostre maistre. Cependant il faut  
donner de la satisfaction à tout. Il me fâche  
que nous demeurons accablés misérablement et  
meubles. etc.

H. de Willehm.